|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

# 36ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

**EXEMEN DE LA SITUATION DES DROITS DE L’HOMME EN JAMAIQUE**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

***Projet, Vérifier au prononcé Genève, 09 Novembre 2020***

 ***14h 30 - 18 h 00***

**Madame la Présidente**,

La Togo souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de la Jamaïque et la félicite pour la présentation de son troisième rapport.

Ma délégation salue la bonne coopération du pays avec l’ensemble des Organes conventionnels et les mécanismes des Nations Unies et se félicite tout particulièrement du fait que la Jamaïque est partie à la plupart des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme ; que le pays a fait progresser son programme d’adaptation aux changements climatiques en mettant notamment l’accent sur l’atténuation de leurs effets et le renforcement de ses investissements dans l’efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Toutefois, dans le but de consolider ces acquis, ma délégation formule les recommandations ci-après :

* accélérer le processus en cours en vue de la mise sur pied d’une Institution nationale des droits de l’homme ;
* procéder à la modification de la loi sur l’avortement qui a malheureusement instauré une criminalisation générale de l’avortement, y compris dans le cas de grossesse résultant d’un viol ou d’un inceste, ainsi que dans les cas d’anomalies fœtales mortelles ;
* œuvrer davantage en faveur de la promotion de l’égalité entre les sexes et la présence des femmes aux postes de responsabilité dans la vie publique et politique.

Le Togo souhaite, pour terminer, plein succès à la Jamaïque pour cet examen.

**Je vous remercie !**